



AMIS DES ÉTUDES CELTIQUES

Bulletin de liaison n° 72
Novembre 2018

SOMMAIRE

p. 3 Editorial

Venceslas Kruta

p. 5 Le nouveau musée archéologique de Nîmes

Jacques Lacroix

p. 12 L'énigme des Celtes, ce que l'on sait aujourd'hui

Michel Walleroy

p. 18 Les Sénons, archéologie et histoire d'un peuple gaulois

Jaroslava Joypyszyn

p. 26 Lais du Moyen Age. Récits de Marie de France et d'autres
auteurs (XIIe-XIIIe siècles)

Philippe Walter

AMIS DES ÉTUDES CELTIQUES

Association régie par la loi de 1901

Siège social : École pratique des Hautes Études (Sorbonne) IVe section
Sciences historiques et philologiques

Adresse de correspondance : AEC c/o Jaroslava Josypyszyn

179, rue de Tolbiac – 75013 Paris

Tél. 01 45 65 08 05 – mob. 06 37 78 29 47 – e-mail slava.josy@orange.fr

Depuis le IX^e congrès International d'Études Celtiques qui s'est déroulé à Paris en 1991, notre association regroupe des universitaires, des chercheurs et des amateurs éclairés. Elle s'attache à diffuser, avec la collaboration de savants français et étrangers, les résultats des recherches scientifiques portant sur la connaissance des peuples celtiques de l'Antiquité au Moyen-Âge. Nos activités s'inscrivent dans le cadre de l'année universitaire et comportent la publication d'un bulletin de liaison, l'organisation de conférences à Paris en langue française et des voyages en France et à l'étranger. Pour adhérer à l'association des Amis des Études Celtiques, il faut déposer une demande qui sera soumise à l'approbation du conseil d'administration. Les membres de l'association ne peuvent se prévaloir de cette qualité pour des activités (conférences, voyages, articles...), extérieures au cadre de l'association, et sans le consentement écrit de son conseil d'administration.

Membres fondateurs

M. Edouard BACHELLERY †

M. Léon FLEURIOT †

M. Venceslas KRUTA

M. Paul-Marie DUVAL †

M. Michel LEJEUNE †

M. Pierre-Yves LAMBERT

Composition du conseil d'administration

Président

Membre d'honneur du conseil scientifique

Membre d'honneur du conseil scientifique

Conseiller scientifique

Conseiller scientifique

Conseiller scientifique

Secrétaire

Secrétaire adjointe

Trésorier

Membre

M. Venceslas KRUTA

M. Pierre-Yves LAMBERT

M. Michel EGLOFF

M. Jean-Jacques CHARPY

M. Jean HAUDRY

M. Jacques LACROIX

Mme Jaroslava JOSYPYSZYN

Mme Annie DESFORGES

Mme Axelle BARBIÉ de PRÉAUDEAU

Mme Anne de GIRY

Rédacteur en chef, responsable du bulletin

Rédacteur adjoint

Mme Jaroslava JOSYPYSZYN

Mme Annie DESFORGES

La reproduction des textes publiés dans ce numéro est interdite.

Les opinions exprimées dans les articles n'engagent que leurs auteurs

Tous droits réservés. Une copie ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi du 11 mars 1957 sur la protection des droits d'auteur.

© Amis des Études Celtiques

I.S.S.N. 1270 – 82

EDITORIAL

Tout d'abord, suite à une réunion d'urgence des membres disponibles du bureau, nous avons prévu la date de la prochaine journée d'études de notre association qui aura lieu le samedi 11 mai à l'endroit habituel et aura pour thème *Les sources du pouvoir chez les Celtes et ses différentes expressions*. Je suis le seul responsable de cette précipitation, car il fallait à tout prix réserver la salle et s'assurer de disposer à cette date d'un nombre suffisant de conférenciers. Or je ne suis venu à Paris dernièrement que pour quelques jours à la fin du mois de septembre et il fallait absolument prendre une décision.

Nous souhaitons que la réussite de la dernière journée (tel est mon sentiment et celui d'autres personnes) puisse être répétée. C'est la raison du choix d'un sujet suffisamment large pour permettre différentes approches.

Toutefois, le bilan financier de la dernière rencontre, positif comme toujours, indique que nous ne pourrons pas réaliser cette rencontre si nous ne recevons pas vos cotisations. A défaut de disposer de la somme nécessaire pour couvrir les frais, la réunion ne pourra avoir lieu.

Nous espérons pour ceux qui n'auraient pas réglé leur cotisation l'an dernier qu'il ne s'agit que d'un simple oubli de leur part, mais s'il s'agit de l'expression d'une certaine fatigue, compréhensible après les années que nous avons parcourues ensemble, il faudra en tirer les conséquences. Je vous demande donc très amicalement de ne pas nous oublier.

Cela me conduit à un autre sujet, important et personnel. Je serai octogénaire l'année prochaine. Comme je l'avais déjà annoncé, il y a deux ans, j'envisage de céder ma place à quelqu'un de plus frais. Cette année était la limite que je prévoyais de ne pas dépasser. Il se trouve que tout indique que ma succession sera plus lente que prévue. J'envisage donc de présider notre association, si les conditions me le permettent et si vous l'approuvez, jusqu'à la journée d'études de 2020 (un beau chiffre rond !). Évidemment, si nous n'avons pas les moyens de réaliser la Journée de 2019 il conviendra d'anticiper une solution. Les possibilités sont : dissoudre l'Association (cela me ferai beaucoup de peine, mais c'est mieux qu'un lent dépérissement), élire un nouveau président à une assemblée qui pourrait avoir lieu soit à la journée de 2019, soit à celle de 2020, à condition qu'un candidat veuille bien se manifester avant ces échéances.

Sans préjuger de l'avenir, je souhaite rappeler que nous avons effectué ensemble un fructueux parcours. Il fut long, depuis 1991, où le Congrès international d'études celtiques de Paris fut le point de départ du renouveau de notre association, grâce notamment au dévouement de Jean et Josette Pieuchot et d'autres auditeurs de mes conférences à l'École pratique des hautes études – beaucoup de collègues étrangers se souviennent de cet événement, avec, à part le contenu scientifique paru dans deux volumes de la revue *Études celtiques*, la mémorable excursion à Épernay, la réception à la Rotonde de La Villette et, pour les amis français, le voyage éclair à Venise pour l'exposition «Les Celtes, la première Europe», rendu possible grâce au mécénat de la fondation FIAT.

Après des débuts difficiles où de mauvais esprits nous avaient étiqueté de la pire manière (les mêmes qui aujourd'hui se prétendent les champions d'un «vrai celtisme»), nous avons réussi à poursuivre notre chemin contre vents et marées, défendant nos principes fondamentaux : servir de plateforme d'échanges francophones éloignés de toute considération politique entre le milieu scientifique et un public intéressé et averti. Je suis convaincu que notre action a contribué de façon essentielle au renouveau des études celtiques, à la propagation d'idées qui ont bénéficié de notre pratique de l'interdisciplinarité, d'une approche raisonnée et impartiale de ce domaine de recherche... Tout cela a été possible grâce à votre soutien et au dévouement bénévole de personnes qui ont assumé (et assument toujours) le poids de la gestion courante de notre Association.

Voilà un bilan que j'aurais aimé voir poursuivi au-delà de ma personne. Si cela s'avère impossible, nous aurons quand même passé ensemble de bons moments et œuvré utilement pour une bonne cause...

Avec l'expression de ma très sincère et cordiale amitié

Venceslas Kruta
vkruta@sfr.fr



Le nouveau musée archéologique de Nîmes

Installé depuis 1896 dans l'ancien collège des Jésuites, boulevard Amiral-Courbet, le musée archéologique de Nîmes était devenu trop à l'étroit et vétuste. Il ne pouvait accueillir les pièces exceptionnelles récemment découvertes par les fouilles préventives des allées Jean-Jaurès. Un nouveau musée a été construit, qui vient d'être inauguré début juin 2018.

Il est situé en plein cœur de la ville, juste à côté des Arènes. Se trouvent ainsi juxtaposés une œuvre antique et un bâtiment ultra-moderne. Le rectangle blanc côtoie l'ellipse, le métal et le verre font face à la pierre. On a discuté l'architecture pour ce choc temporel (comme la pyramide du Louvre, en son temps) mais l'ensemble nous



Nîmes, le nouveau musée et les arènes

paraît plutôt une belle réussite. La façade est un voile ondulant formé de lames de verre juxtaposées (6700 petits carreaux), rythmé de quelques déchirures horizontales. Au rez-de-chaussée, derrière de grandes baies vitrées, on trouve le hall d'accueil, vaste et lumineux, abritant un escalier majestueux à double révolution ; attendant, une librairie-boutique, et sur le côté, une cafétéria/bar. Un passage intérieur bordant le bâtiment a permis d'exposer deux colonnes majestueuses du

sanctuaire de la Fontaine ; derrière, un jardin archéologique a été créé, sorte de musée végétal intégrant des vestiges de muraille et de tour de l'ancien rempart.

Dans les étages (3500 m² d'exposition), on suit un parcours chronologique : période gauloise, époque romaine, période médiévale et synthèse finale. La muséographie est soignée, la présentation aérée, avec de nombreux dispositifs multimédia : projections, cartographies, reconstitutions 3D... 5000 pièces sont présentées, parmi lesquelles des «nouveautés» de l'époque gallo-romaine qui n'étaient pas dans l'ancien musée : peintures murales de la villa Roma, mosaïques d'Achille et de Penthée, statue-fontaine de Neptune récemment exhumées.... Tout en haut du bâtiment, on peut se promener sur un toit terrasse végétalisé, avec une vue à 360 degrés sur la ville de Nîmes.



statue-fontaine de Neptune



terrasse végétalisée du nouveau musée

Un restaurant a été installé, avec des tables en terrasse donnant vue directe et très proche sur les arènes.

Si les aménagements sont joliment réalisés, le parcours agréable, les pièces exposées bien mises en valeur – une réussite à bien des points de vue –, on ne saurait en dire autant du nom qui a été donné au lieu : le «Musée de la Romanité». Certes, la richesse des pièces de l'époque gallo-romaine saute aux yeux : documents épigraphiques en langue latine, témoignages sur la vie quotidienne d'après Conquête, évocation de la religion et du monde des morts des premiers siècles de notre ère ; beauté des sculptures, mosaïques et fresques. L'héritage romain de la cité est essentiel ; ne trouve-t-on pas à Nîmes le temple romain et l'amphithéâtre les mieux conservés du monde romain ?

Cependant, on ne saurait oublier que l'apport gaulois a été également essentiel. Les pièces exposées, du reste, le montrent – le passé celtique n'est pas caché, même s'il n'est pas toujours suffisamment lisible pour le visiteur (qui peut minorer cet apport dans son esprit). La première partie de l'exposition évoque cet âge gaulois. On y trouve des inscriptions gallo-grecques (dont celle aux « Mères gauloises de Nîmes », *Matrebo Namausikabo*, du II^e siècle avant notre ère). Des sculptures très anciennes, magnifiques, sont présentées, plusieurs ayant été découvertes à Nîmes même : linteau de têtes coupées ; buste du guerrier de Grézan casqué, cuirassé, du V^e siècle avant notre ère ; statue d'accroupi, dans une pose cérémonielle, portant un pectoral et un bracelet, du III^e siècle avant notre ère, exhumée sur le site de la villa Roma, à l'ouest du temple de Diane, en 1991-1992 ; statue-stèle d'un jeune homme (ou jeune fille ?), héroïsé(e), de la fin du II^e siècle avant notre ère, découverte à proximité de la Tour Magne ...



guerrier de Grézan



statue d'accroupi



statue-stèle



maison gauloise - reconstitution

On a aussi une reconstitution, bienvenue, de la maison gauloise de Gailhan, en pierre, terre crue, clayonnage et toit de bois, du V^e siècle avant notre ère, fouillée entre 1978 et 1981, dans l'oppidum du Plan de la Tour (à 25 km à l'ouest de Nîmes). S'ajoutent les objets exposés qui ont été découverts dans des tombes anciennes, à Nîmes et dans sa région : poteries, armes, bijoux, etc. Il est cependant symptomatique que cette première partie du parcours chronologique ait été appelée non pas « L'époque celtique » ou « L'époque gauloise » mais, comme il est marqué sur un grand panneau liminaire, « L'époque préromaine, – 800 → –

100 » (de même, on trouvera « L'époque post-romaine »). La Gaule n'existe donc pas en elle-même ; tout se rapporte ou se comprend par rapport au monde romain ! Maladresse, penserons-nous, plutôt que

conception dévoyée. La conservatrice en chef du Musée, Monique Darde, est une personne de haute qualité.

Nîmes est née à l'époque celtique. Un oppidum fut installé sur la hauteur du mont Cavalier dès la fin du VI^e siècle avant notre ère. Un village, avec de modestes habitations, se développa sur ses pentes puis gagna la plaine. Nîmes devint une ville gauloise au cours du second âge

du Fer. Dès le III^e siècle avant J.-C., elle était l'agglomération la plus importante, la plus vaste de toute la région, capitale des Volques

Arécomiques. Il est reconnu que la tour Magne a des fondements gaulois (tour préexistante de 18 m en pierre sèche qui servira de base

pour la tour gallo-romaine) et que le rempart romain de la cité a été précédé d'un rempart gaulois. Tout cela n'est pas assez dit clairement au visiteur, ou trop rapidement. L'enracinement nîmois est dans son passé romain, mais pas seulement : il est aussi dans son passé gaulois.



Nîmes - la tour Magne



Nîmes - le temple de Diane

Sauf dans le petit audiovisuel final, – hors de la partie gauloise d'exposition – , on n'insiste pas assez sur le fait que Nîmes est née à partir et autour d'une source sacrée révérée par les Gaulois, forte résurgence au débit de 100 l/s. Y fut aménagé un sanctuaire indigène ; un monument à

portique des environs de 100 av. J.-C. a été archéologiquement repéré près du «temple de Diane». La source ayant représenté l'élément déterminant du développement de l'agglomération celte, d'où naîtra la cité gallo-romaine, il fallait commencer la visite du musée par son évocation.

Nulle part, on ne dit avec force que le nom de NÎMES procède directement de la langue celtique : thème *nem-*, “céleste” (vieil-irlandais *nem*, “ciel”), à l'origine de l'appellation gauloise du “sanctuaire”, *nemeton* (gardée dans toute une série de noms de localités, lieux de sanctuaires). Ce nom faisait certainement référence à l'espace sacré aménagé au pied du mont Cavalier. Cependant, il a dû y avoir croisement avec un thème indo-européen **nebh-*, “humide”, “eau” (qu'on retrouve dans le français *nébuleux*). Comme l'a montré J. Vendryes, les étymologies croisées étaient chose courante chez les Celtes. Les mêmes thèmes joints se retrouvent à l'origine de l'appellation de NEMOURS, agglomération née également à partir d'une source sacrée. Le dieu gaulois qui donnait l'eau à Nîmes a été nommé NEMAUSOS par les populations gauloises (racine *nem-* plus suffixe gaulois *-ausos*, qu'on connaît dans des noms de personnes celtiques comme *Car-ausius*, *Bell-ausus*, *Mel-ausus*, et aussi dans le vocabulaire : gaulois *al-ausa* > français ALOSE). Le théonyme se rencontre sur une quinzaine d'inscriptions à Nîmes (dans le texte de stèles qu'on voit exposées à la partie «Romaine» du musée, pour évoquer toute une série de dieux de l'époque romaine : le visiteur a perdu le fil celtique !). Appliqué au dieu, le même nom gaulois de *Nem-ausos* a été donné comme appellation à la cité car c'est l'eau divine qui avait suscité le développement de cette agglomération. Le toponyme est attesté en 17 av. J.-C. sur les Gobelets de Vicarello : *Nemauso*,



"Nemausus"
inscription sur une des stèles

et en 7 av. J.-C. chez Strabon : *Nemausos*. Il va évoluer avec une

accentuation à la gauloise : sur la première syllabe. C'est ce qui explique que la fin du nom ancien se soit affaiblie et réduite : *Nemausus* devenant **Nemosu* raccourci à *Nemse* (1168), d'où *Nismes* vers 1370, après interversion *-ms-* > *-sm-* : phénomène de métathèse.

Concluons que la part celtique de l'héritage est essentielle dans la naissance, le développement et le nom de la cité gardoise. L'enracinement de l'identité nîmoise dans le passé romain ne doit pas cacher un enracinement plus ancien dans le passé gaulois. Nîmes ayant été romaine mais aussi gauloise, l'appellation « Musée de la Romanité » ne convient pas.

On comparera le cas du Musée de Nîmes avec celui du Musée archéologique de Lyon, nommé à sa création, en 1976, «Musée gallo-romain». On était à une époque où beaucoup niaient le passé gaulois de Lyon, la colline de Fourvière n'étant censée avoir été occupée qu'à l'époque gallo-romaine, grâce à la création *ex nihilo* du consul Munatius Plancus. Cependant, de nouvelles fouilles ont révélé le passé gaulois caché : révélation d'un rempart d'époque gauloise et d'une aire sacrée gauloise où se sont déroulés des banquets. Le nom du musée de Lyon a été changé : il s'appelle aujourd'hui « Musée Lugdunum ». Souhaitons qu'un jour le Musée archéologique de Nîmes délaisse son nom actuel pour devenir le «Musée Némausus», ou le «Musée de la Gaule et de la Romanité», voire le «Musée des cultures celte et romaine».

Jacques Lacroix



L'énigme des Celtes, ce que l'on sait aujourd'hui

La revue *«Histoire et Civilisations»* dans son numéro de juillet-août 2017 a publié plusieurs articles réunis sous le titre *«l'Enigme des Celtes - ce que l'on sait aujourd'hui»*. Le rédacteur en chef, Jean-Marc Bastière, présente les articles, comme suit : *«Les Celtes, comme une part perdue et toujours présente, sollicitent notre imaginaire. La réalité historique est plus tâtonnante. Comme ils n'ont pas laissé de traces écrites, nous les percevons surtout à travers les témoignages indirects, grecs et latins... Les Celtes, parce qu'ils sont sans doute difficiles à cerner comme entité ou qu'ils ont pu susciter des fantasmes discutables, ne sont-ils pour autant qu'un mythe ?»*

Dans la même revue, lors de son entretien avec Venceslas Kruta (professeur émérite à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes - Paris) celui-ci, confirmait les propos du rédacteur : *«Les spécialistes tentent de cerner pas à pas les contours d'une civilisation qui n'a laissé sur elle-même aucun témoignage écrit»*, mais il ajoutait quelques lignes plus bas : *«On peut aujourd'hui dire qu'au cours du III^e millénaire av. J.-C., une population se détache du fonds indo-européen et se déplace de l'Europe centrale vers l'Occident. Ces hommes ont joué un rôle déterminant dans la formation des peuples celtiques : ce sont leurs lointains ancêtres»* (p.53).

De fait, la culture Celte n'a laissé aucun témoignage écrit, mais par chance il subsiste heureusement des éléments mémoriels les concernant qui ont été transcrits par des lettrés étrangers à leur culture.

En réalité, il subsiste aujourd'hui des documents qui ont été, en leur temps, rejetés et tombèrent ainsi dans un injuste oubli. On doit cette situation à quelques «spécialistes» pour lesquels la critique des sources ne fut jamais la préoccupation majeure, puisqu'ils ont traité, sans véritable examen, certaines traces mémorielles comme des affabulations et les érudits qui en faisaient état, de faussaires. Il semble que la plupart d'entre eux aient considéré que la transmission de telles données par l'intermédiaire des druides, relevait de la fiction pure, alors que César, lui-même, prête à ces derniers, des capacités intellectuelles hors

normes. La difficulté est de décider entre vérité historique et production fantasmagique.

L’histoire locale et l’inattendu !

Une vingtaine d’années de pratique des archives et ouvrages concernant le Pays d’Apt, laissent forcément quelques énigmes non résolues, parmi lesquelles certaines interrogent plus que d’autres. L’une d’entre elles, consistait en un parchemin trouvé à la bibliothèque de l’abbaye de Saint-Eusèbe de Saignon par le chanoine Marc-Antoine Grossy. Il en fit part à son ami, l’historien J.F.de Remerville (XVIII^e siècle) qui fut d’autant intéressé par le contenu du parchemin qu’il avait alors entrepris d’écrire une Histoire d’Apt depuis les origines.

Bien que les textes de Remerville soient demeurés à l’état de manuscrits, ils ont été non seulement consultés, mais plagiés compte tenu de leur intérêt. Toutefois, quelques spécialistes contestèrent la validité des copies du manuscrit transcrites par Grossy. Certains reprochèrent même à Remerville : « *d’avoir accepté trop bénévolement les fables inventées par Grossy* », tandis que d’autres ont traité l’érudit lui-même : « *(d’) habile en l’art de feindre* ». Ces positions qui n’étaient pas fondées sur une véritable critique des sources, même la plus élémentaire, se sont traduites par le total oubli du manuscrit, ce que l’on peut traduire comme la mémoire empêchée!

Dans de telles conditions, le conseil que donnait Venceslas Kruta dans «les Celtes», s’imposait : «*Entre une confiance aveugle et une hypercritique stérile, la bonne voie semble être celle de la confrontation, sans idée préconçue, mettant largement à contribution toutes les sources dont nous disposons, en particulier l’archéologie, sans qu’aucune information soit rejetée a priori, aussi suspecte soit-elle*» (p.15 – 11^e édition PUF en 2012)

Dès lors, il convenait de retrouver ce qui pouvait subsister de l’œuvre de deux auteurs gallo-romains intitulée «*Annales Urbanae*». Le premier scripteur qui vécut du temps d’Octave, a bénéficié de la mémoire exceptionnelle du druide Euphronus, dont l’apport majeur consiste en une liste généalogique comportant les noms des fondateurs de la pensée celte en Europe centrale et, parmi leurs successeurs, la

lignée des dynastes celtes du Midi de la France. Il résulte de la connaissance précise de leurs durées de règne, la possibilité de remonter au début du deuxième millénaire avant notre ère, soit un millénaire de plus que ce qui est le plus couramment admis. Il s'y ajoutera plus tard quelques passages de lettres dites latines que le flamine Titus Fronton adresse à Caius, son frère, l'un des secrétaires d'Hadrien. Celles-ci sont consacrées à l'étude des ruines et des inscriptions des temples celtes de la cité d'Apt. Les Annales ont été utilisées plus tard par Pline l'Ancien. Elles susciteront même, à la fin du IV^e siècle, l'intérêt de Symmaque alors préfet de Rome.

De cet ouvrage, seules subsistent une vingtaine de pages dont treize se trouvent à la bibliothèque Inguimbertaine de Carpentras. Elles contiennent les noms des dix premiers personnages de la culture celte dont Sarron (le philosophe), Druys (le prêtre fondateur dont le manuscrit offre quelques préceptes éthiques tirés de son testament), Barde (le chancre) et, près de deux siècles plus tard, Celte, le héros éponyme du monde des Celtes. L'installation des tribus celtes dans le sud-est de la France débute avec le roi Aucalonis (en -1749). La suite dynastique couvre l'ensemble des tribus occupant alors l'actuelle Provence. Fait remarquable, plus d'une dizaine de ces dynastes laisseront leur nom à leurs tribus. Il se trouve donc établi que les Celtes ont occupé la Provence dès le XVIII^e siècle avant notre ère.

Ces datations précises permettent donc de faire entrer les Celtes dans l'histoire près d'un millénaire avant que les écrits antiques n'en fassent quelques mentions floues et bien tardives.

D'autres recherches menées à la bibliothèque municipale de Grenoble, ont permis de trouver un second fonds d'archives comprenant d'autres copies de l'érudit Grossy. On y trouve, entre autre, une deuxième liste chronologique complexe au sein de laquelle figurent les noms des mêmes fondateurs de la culture des Celtes que celle que le druide Euphronus a pu dicter à son ami C.U. Bassus. De plus, cette dernière comporte les dynastes de la Celtique centrale durant le deuxième millénaire avant notre ère. L'origine de ces données est pour le moins étonnante puisqu'elle se situe en Asie Mineure et qu'elle provient des écrits de l'historien de Babylone, le chaldéen Bérose au

début du III^e siècle avant. J.-C. Les deux listes ainsi redécouvertes comportent toutes deux les noms des personnages fondateurs de la culture celte, ce qui semble bien devoir les justifier toutes deux, d'autant plus que leurs sources s'avèrent fondamentalement différentes tant dans l'espace que dans le temps.

Néanmoins, l'état des brouillons de l'érudit en rendait l'usage difficile. Il fallait y remédier et la chance fut de trouver dans les fonds patrimoniaux de la bibliothèque Méjanes à Aix-en Provence, un ouvrage publié en 1585 par un chanoine de Rouen du nom de Noël Taillepied. Un avantage sérieux, cet érudit a fait état de l'origine de ses sources puisqu'il s'agissait d'un parchemin provenant d'Arménie dont bénéficia l'érudit Annius de Viterbe. Les écrits de ce dominicain, proche du pape, furent âprement contestés, alors même qu'il utilisait les écrits de Bérose tout comme son principal contradicteur, le protestant Scaliger. La liste de Taillepied comporte la liste des dynastes de la Celtique centrale jusqu'à Francus I^{er} qui perdra sa royauté en -1167, au profit de son oncle Bauo, dit roi des Belges, ces mêmes Belges qui durent quitter leur territoire envahi par les eaux.

Cette date de -1167 s'avère très précieuse puisqu'elle coïncide, à peu de chose près, avec celle que H. Eric Cline a pris pour titre de son ouvrage : *«1177 av. J.-C. : le jour où la civilisation s'est effondrée»* (2015), à la différence près qu'il ne s'agit pas d'un royaume celte, mais des principales sociétés de la Méditerranée orientale, victimes elles aussi, de désordres climatiques majeurs.

Ces deux listes confirment l'hypothèse formulée par Venceslas Kruta dans *«L'ethnogenèse des Celtes et son rôle dans la formation de l'Europe»* telle qu'il l'a présentée : *«Le groupe proto celtique devrait avoir occupé au II^e millénaire avant J.-C. de vastes territoires de l'Europe centrale et occidentale, depuis la Bohême méridionale et la partie de l'Autriche jusqu'aux régions atlantiques... Les fondements de l'Europe des Celtes seraient donc dans leur ensemble nettement plus anciens et étendus qu'il n'apparaît dans la présentation traditionnelle qui se limite en fait à illustrer l'expansion des Celtes historiques du groupe centre-occidental»* (p. 24-25).

Le contenu des deux documents exhumés ne se limite pas aux seules listes qui les fondent, mais ils apportent, de surcroît, bien d'autres données de caractère historique parfaitement datées. Celles-ci peuvent donc être mises en relation avec les écrits tardifs des auteurs grecs et latins datant de l'Âge du Fer. Le manuscrit d'Apt permet notamment d'établir l'existence d'une confédération des dynastes du Midi autour d'un haut-roi, Ségorège dès le VII^e siècle, le choix d'Apt pour sa cité et l'installation proche d'un palais. Il permet de préciser les conditions de la fondation de Marseille par son fils Nanus et de constater, en raison du développement des échanges tant terrestres que maritimes, les profonds changements qui affecteront peu à peu la société celte, au moins celle des puissants. La nécessité de produire des surplus sous la pression économique, mais aussi les impacts des cultures méditerranéennes avec, à la fin du VI^e siècle, avec l'adoption de déités gréco-étrusques.

Ces multiples bouleversements se solderont au V^e siècle par un demi-siècle de conflits. Ceux-ci commenceront avec l'échec de Commanus devant Marseille (-494), suivi par l'éclatement de la confédération et le repli certain des tribus celtes du Midi et cela jusqu'à l'invasion de la Transalpine par Rome : celle-ci commençant avec la prise d'Hath en -123, premier oppidum situé sur la voie héracléenne, par les deux consuls : Caius Cassius Longinus et Sextius Gaius Calvinus. Ce dernier restaurera deux ans plus tard la cité d'Hath, futur point stratégique sur la Via Domitia et enrôlera des autochtones dans les troupes auxiliaires.

L'immense avantage que procurent les deux listes, est celui de bien situer l'origine de la culture des Celtes dans l'histoire et ses diversifications ultérieures au sein des populations indo-européennes. Les datations précises qu'elles fournissent offrent la possibilité de confronter ces données à l'évolution climatique sur l'ensemble de la période. Plusieurs indices se prêtent à de telles recherches : l'évolution de la température, celle du Carbone 15 ou bien encore les flux hydriques du Rhône. Ceux-ci permettent de lever une partie du voile : pourquoi les Celtes sont-ils demeurés, dans leur ensemble, si longtemps quasi-inapparents ? Il convient à cet égard de noter que l'élévation de la

température tout au long de la période du Bronze qui atteignit un maximum de 3,5°, s'est soldée par la disparition des trois-quarts de la population sur le territoire français. Les Âges du Fer n'ont pas été mieux lotis, car de -800 à -600, une humidité maximale a provoqué à son tour une baisse de moitié de la population avec l'amorce des migrations vers l'Italie du Nord, préliminaires aux futurs mercenariats.

Ce bref aperçu est bien loin d'épuiser les richesses que contiennent les deux documents oubliés dont un ouvrage à paraître prochainement devrait rendre compte plus amplement. Notamment, en développant un tout autre aspect demeuré jusqu'ici inconnu, celui que peuvent offrir quelques préceptes éthiques des druides, tel : *«Nous ne sommes que de passage - Honorez le Ciel - Respectez la Terre»*, ce qui n'est pas sans nous interroger aujourd'hui !

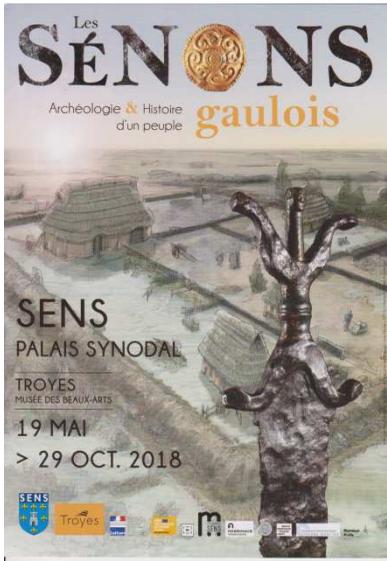
Ou bien encore, en permettant de suivre l'évolution des concepts religieux au sein des tribus du Midi à la fin du VI^e siècle avant notre ère sous l'influence gréco-étrusque, avant que, beaucoup plus tard, le christianisme ne remette en cause les religions païennes bien affaiblies sur la base de pensées proches de celles des druides, tel ce précepte que le manuscrit nous révèle, comme appartenant au testament de Druids : *«Va-t'en l'ignorant, l'impie. Habite ici, si tu es sans tache, sans faute et innocent»*.

Ce que A. Toynbee soulignait pour sa part, comme suit : *«Pour le monde romain, le Christianisme venait combler le vide spirituel, il ne l'avait pas créé. Ce serait peut-être le reproche que l'on pourrait faire aux druides, c'est que leur savoir, ils ne l'avaient pas ou pas pu faire passer à la masse, moyennant quoi, celle-ci s'était livrée à la facilité des dieux importés»*. Il est vrai que le mythe du Progrès s'y est substitué.

Michel Walleroy

Michel Walleroy, *Le manuscrit antique d'Apt, des tribus celtes aux Gallo-romains en Provence* – Archipal, 2018, 300 pages

Les Sénon archéologie et histoire d'un peuple gaulois



Nous étions un petit groupe des AEC à visiter les expositions sur les Sénon à Sens et Troyes.

A Sens, l'exposition se tenait dans la grande salle du Palais synodal, bâtiment du XIII^e siècle accolé à la cathédrale.

L'un des intérêts de l'exposition est de replacer les Sénon dans le contexte des Celtes en Europe. Les cartes, les tableaux explicatifs et les frises chronologiques accompagnent les nombreux objets et documents, répartis en plusieurs chapitres.

L'analyse des données archéologiques, numismatiques, épigraphiques et historiques témoigne de la stabilité des populations qui occupèrent le territoire des Sénon entre le IV^e et le I^{er} siècle avant J.-C. Ce phénomène identitaire est particulièrement net tout au long de la seconde moitié du IV^e s. et du premier quart du III^e siècle avant J.-C. : quand les femmes sénonnes se distinguent par le port de deux types de torques singuliers, les *torques ternaires* et les *torques à arceaux*, on peut en déduire que, porteuses des codes identitaires collectifs, elles éprouvent



alors la nécessité d'adopter les signes de leur appartenance à un espace culturel.

Les Sénons et les grandes migrations du début du IV^e siècle

Une vitrine est consacrée à la nécropole de Santa Paolina de Filottrano, située au confluent de deux cours d'eau, l'Esino et l'Utens en Lombardie. Les Sénons s'y étaient installés au début du IV^e siècle, entre les Apennins et les fleuves.

Brennus, l'un des célèbres chefs qui, à la tête de l'armée sénone, défait les Romains à la bataille de l'Allia avant de piller Rome, plus exactement son buste à la mode du XIX^e siècle, domine du haut de son piédestal.



Croyances religieuses

La proximité entre les domaines funéraires et religieux démontre l'importance du culte des ancêtres. Des monnaies, du mobilier métallique, ont été retrouvés dans l'Yonne et la Seine où ils ont été jetés. A Pont sur Seine «le Gué Dehan» une *statue en bois d'if sculpté*, datée entre 215 et 179 av. J.-C., a été découverte lors de l'extraction des pieux d'un pont sur un bras secondaire de la Seine, Divinité ou personnification du fleuve, cette sculpture est un rare témoignage d'un rite d'offrande lié à la traversée de la Seine dans cette partie du territoire des Sénons.



Dans le sanctuaire de Fontaine-la-Gaillarde «La Grande Chaume» deux enclos ont été fouillés où d'importantes quantités de rognons de silex ainsi que de la céramique gallo-romaine et des clous ont été trouvés.

Les **rouelles**, symboles solaires souvent associés au dieu Taranis, étaient, au même titre que les monnaies, des offrandes. Une grande quantité de ces rouelles fabriquées en différents métaux : plomb, bronze, argent, deux en or, a été trouvée dans le sanctuaire de Villeneuve-au-Châtelot.



Sont présentées également quelques **pièces de monnaie sénonnes** qui ont la particularité de présenter au **revers des rapaces**, quant aux personnages de l'avers ils sont peu identifiables.



Le monde des morts

Plusieurs vitrines sont consacrées au monde des morts, inhumation et crémation. Les informations données par les découvertes archéologiques des sépultures ont renouvelé la vision du monde des Sénon (parures féminines, torques, bracelets, anneaux de cheville, accessoires vestimentaires)

Quelques cimetières sénon ont été fouillés principalement dans les vallées de l'Yonne et de la Seine, où plus de 1000 enclos circulaires ou quadrangulaires du Bronze final à l'âge du Fer ont été découverts. A partir du IV^e siècle on constate une forte densité de population dans les cimetières. Les familles étaient ensevelies de génération en génération dans un même espace funéraire matérialisé par un enclos. Dans certains sites du Gâtinais on suppose que les sépultures étaient regroupées par clan. Parmi les 14 tombes de la nécropole du «Chemin de Montereau» (Seine et Marne) il y a celle d'un adolescent qui se distingue par un mobilier remarquable : une épée dans son fourreau décoré retrouvé au côté droit du corps avec son système de suspension, un torque en alliage cuivreux, une pointe de lance en fer et une fibule. Tous ces objets, datés des premières décennies du III^e s av. J.-C., fournissent des informations sur l'origine sociale et la classe d'âge du défunt.



A Gravon au «Chemin de l'écluse» (Seine et Marne) on a retrouvé 35 sépultures à crémation, et à Fontaine-la-Gaillarde «La Grand Chaume» 67 sépultures, également à crémation.

Premiers témoins de la romanisation

Les peuples soumis à Rome adoptent peu à peu le mode de vie romain que ce soit dans la vie courante, publique ou privée. Le phénomène se met lentement en place chez les Sénons avec l'adoption de l'alphabet latin, de la monnaie romaine, de nouvelles pratiques culinaires ou artisanales. La céramique est l'un des témoins matériels de la romanisation avec des formes inspirées des produits d'origine italique (Chamvres, Malay-le-Grand, Saint Julien-du-Sault et Saint-Martin-du-Tertre)

L'exposition se termine par l'historique de Sens-Agedincum la capitale des Sénons, et son évolution.



A **Troyes** l'exposition se tenait au musée des Beaux-Arts et d'archéologie. Extrêmement bien présentés, les objets se regardent avec plaisir, tandis que les cartes replacent les Sénons dans le monde celtique européen et en Gaule.

L'exposition s'ouvre avec une petite statue de Brennus exécutée par Henry Fugère dans le style si particulier caractéristique du XIX^e siècle. Les torques, bracelets, fibules et armes courtes sont présentées dans *différentes vitrines dont la disposition en cercle* est du plus bel effet.



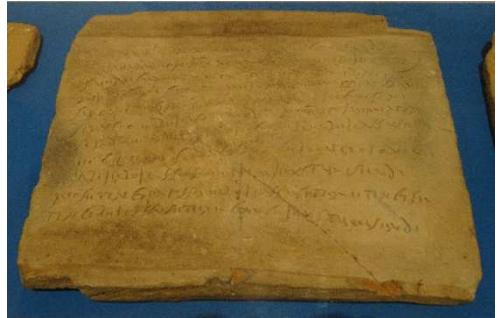
Ces objets illustrent le caractère particulier du territoire sénon dans la seconde moitié du IV^e siècle et le début du III^e siècle avant J.-C. Mentionnons aussi la découverte, sur un site d'habitat à Varennes-sur-

Seine, d'une *tête de bovidé*, aux cornes bouletées, ce qui est assez rare dans l'art celtique et la magnifique *tête de rapace* en bronze datée du II^e siècle avant J. -C. trouvée à Batilly-en-Gâtinais.



Langue et écriture gauloises chez les Sénon

Les Gaulois ont certes privilégié la transmission orale à l'écriture. Mais la langue gauloise a été parlée encore assez longtemps à l'époque romaine car on a retrouvé des traces de certaines inscriptions d'époque impériale. L'agglomération gallo-romaine de Châteaubleau comptait de nombreux sanctuaires largement fréquentés. On y a découvert 17 textes en écriture cursive sur des *tuiles plates* ou des briques, dont 4 en langue gauloise.



Les globules à la croix



Les *globules à la croix* forment un ensemble particulier qu'il est difficile d'assimiler à des monnaies au sens strict. Même s'ils demeurent rares, ils sont pourtant largement présents de la Saône au sud de l'Angleterre, tout en

se concentrant surtout en dans les pays des Sénon et des Carnutes du II^e au milieu du I^{er} siècle avant notre ère. Leur or est souvent mêlé de cuivre. L'exceptionnel dépôt de Saint-Denis-lès-Sens découvert en 1992 est composé de 242 globules contenus dans une céramique grisâtre au milieu du I^{er} siècle avant notre ère dont une centaine est ici exposée (texte du cartel)

Objets de la vie quotidienne

L'établissement rural de la «voie neuve» à Bazoches-lès-Bray a livré un remarquable outillage de fer : une faux avec des traces de réparation, une serpette, une hache à talon, un couteau, des faucilles en bronze. Les céramiques même si elles sont peu nombreuses offrent un éventail de formes différentes. Des meules de moulin, un métier à tisser sont également présentés.

Plusieurs maquettes permettent d'imaginer la vie au village, les différents métiers comme celui de forgeron ou de tailleur de pierres, et aussi le murus gallicus. Aux murs, de grandes cimaises montrent / illustrent également divers métiers.

A l'exposition **Arkéaube** à Troyes qui retrace les différents aspects de la vie chez les Sénon quelques pièces remarquables sont montrées comme les *cuirasses anatomiques décorées de Marmesse* (fin de l'âge du Bronze (-850-800)



et quelques objets du trésor du prince de Lavau comme la *petite cuillère perforée coudée* et le *magnifique torque*.



Notre séjour a été très réussi grâce à nos amis Jean Louis Alliot, Alain Paillery et Jacques Lacroix qui nous a servi de guide dans sa ville de Sens et qui nous a permis d'apprécier les pièces les plus remarquables du musée de Sens. Nous les en remercions vivement

Jaroslava Josypyszyn

photos Jaroslava Josypyszyn

Lais du Moyen Âge Récits de Marie de France et d'autres auteurs (XII^e-XIII^e siècle)

Traductions de différentes langues par Lucie Kaempfer, Ásdís Magnúsdóttir, Karin Ueltschi et **Philippe Walter**. Édition bilingue publiée sous la direction de **Philippe Walter**.

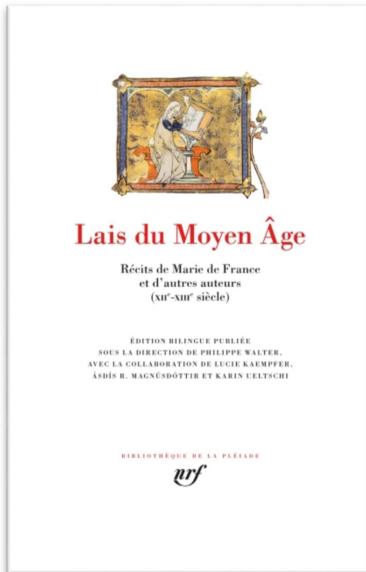
Collection Bibliothèque de la Pléiade (n° 636), Gallimard, 2018.

1472 pages, 105 x 190 mm, relié peau

Genre : Poésie Catégorie, Sous-catégorie : Littérature française, Poésie

Époque : Moyen Âge

ISBN : 9782070177868



Pour faire savoir à Yseut qu'il se trouve non loin d'elle, Tristan grave une inscription sur une branche de coudrier. «Ni vous sans moi, ni moi sans vous!» Le stratagème réussit, les amants s'enlacent. Quand ils sont de nouveau séparés, Tristan compose un lai pour éterniser cet instant de bonheur. Telle est l'origine du *Chèvrefeuille* de Marie de France, et celle de bien des lais : ils naissent du souvenir d'une émotion.

De Marie de France on sait peu de chose. Elle vécut dans la seconde moitié du XII^e siècle, était liée à la cour d'Aliénor d'Aquitaine, et fut la première femme poète à écrire en langue vernaculaire. Son œuvre illustre un courant littéraire alors en plein essor, le «lai narratif», qui est en fait un récit, un conte. La floraison du genre correspond à l'apogée des Plantagenêt ; le lai participe à leur rayonnement. Le déclin des lais narratifs coïncidera avec les difficultés politiques de la dynastie. Le monde des lais est celui du merveilleux, la féerie y surgit à l'improviste. Les chevaux galopent plus vite que ne volent les oiseaux, tel homme se transforme trois jours par

semaine en une bête féerique, tel autre épouse le reflet de sa bien-aimée. La *fine amor*, c'est-à-dire l'amour courtois, est partout présente. Revêtant des formes diverses – féeriques, didactiques, burlesques, proches des fabliaux, voire des fables –, les lais ont en commun le sens de l'image, la musique de la rime, l'art de suggérer, le don d'émouvoir.

Cette édition, où une traduction en français moderne figure en regard du texte anglo-normand, réunit tous les lais narratifs des XII^e et XIII^e siècles. Ceux dont le texte a été perdu sont représentés par la traduction de leur version norroise ou moyen-anglaise. La matière de ces lais intéresse au premier chef les lecteurs intéressés par les mythes celtiques.



JOURNÉE D'ÉTUDE 2019

La Journée d'étude de l'association
des Amis des Études Celtiques
aura lieu le **samedi 11 mai 2019**.

Le thème en sera :

***Les sources du pouvoir chez les Celtes
et ses différentes expressions***

Les fiches d'inscription vous seront envoyées en mars.

Amis des Études Celtiques

Association régie par la loi de 1901

Siège social : Sorborne, École pratique des Hautes Études
IV^e Section - Sciences historiques et philologiques

Adresse de correspondance : AEC c/o Jaroslava Josypyszyn

tél. 01 45 65 08 05 - mob. 06 37 78 29 47

e-mail : slava.josy@orange.fr

<http://sites.google.com/a/etudesceltiques.com/aec/>

I.S.S.N. 1270 - 8291

Rédacteur en chef : Jaroslava Josypyszyn



Détail d'un vase de Basse-Yutz (Moselle)

British Museum, Londres.

Dessin : Jean Pieuchot